

Rentrée Blanquer : réunissons-nous dans nos écoles pour lister et faire valoir nos revendications !

Cette rentrée scolaire est marquée par le refus persistant du ministre de créer les postes nécessaires pour alléger les effectifs par classe et améliorer le remplacement des enseignants absents. Pire, de nouvelles fermetures de classes sont prévues lors des CTSD de rentrée. Les conditions de travail des personnels vont de nouveau se dégrader !

Le ministre refuse de recruter en urgence en tant que fonctionnaires stagiaires la totalité des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires, qui se sont mobilisés durant l'été comme à Rouen par exemple. Dans le meilleur des cas, le ministre ne leur propose que d'être ... contractuels ! Quel mépris !

Malgré les propos du ministre, le « pass sanitaire » s'applique déjà à certaines catégories de personnels...

Le ministre oppose à ces exigences de postes et de recrutement son énième protocole dit « sanitaire » avec sa cohorte habituelle de mesures inapplicables, de fermetures de classes faute de personnels en nombre suffisant, fermetures qui ne peuvent que provoquer le retour de l'enseignement à distance rejeté par les personnels. Ce nouveau protocole sanitaire fera encore peser sur les collègues la responsabilité de la gestion de la situation créée par le ministre en les obligeant à s'adapter en permanence.

Le ministre prétend que le « pass sanitaire », véritable « pass licenciement » qui s'assoit sur le statut de fonctionnaire et contre lequel des centaines de milliers continuent de manifester, ne s'applique pas dans les écoles.

Or, il contraint déjà certains personnels comme les psychologues de l'Education Nationale, les collègues affectés dans les établissements médico-sociaux et la totalité des enseignants de Polynésie Française à la vaccination obligatoire avec menaces de suspension et de retrait de salaire ! Lors de réunions de rentrée, certains IEN exigent même, en dehors de toute réglementation, qu'ici les PE stagiaires, là les directeurs d'école... présentent un « pass sanitaire ». Inacceptable !

Le SNUDI-FO soutient tous les personnels confrontés à l'obligation vaccinale ou au « pass sanitaire » et exige qu'aucune sanction ne soit prise à leur encontre.

L'offensive du ministre contre l'Ecole et les personnels s'accélère

Profitant de la crise sanitaire, le ministre entend poursuivre son offensive contre l'Ecole Publique, les statuts, les conditions de travail des personnels en tournant le dos aux revendications :

- Avec son Grenelle, il n'accorde que quelques miettes à certains alors que la totalité des collègues sont confrontés au blocage du point d'indice qui dure quasiment sans discontinuer depuis 2010 !
- Il entend avancer dans son objectif de mise en place de directeurs supérieurs hiérarchiques en annonçant la création d'un « emploi fonctionnel » pour certains directeurs d'école qui seraient soumis à une lettre de mission de l'IA-DASEN !
- Il généralise la mise en œuvre des « constellations », niant ainsi la liberté pour les personnels de choisir leurs propres animations pédagogiques, pour imposer l'auto-formation et l'auto-évaluation entre enseignants et pour remettre en cause leurs obligations de service !
- Il invente des contractuels-étudiants, rémunérés en dessous du SMIC, chargés dans le cadre de leur formation de prendre en charge des classes à tiers temps, en imposant à certains collègues, notamment les directeurs, d'être les tuteurs !
- Il continue à ne pas répondre aux revendications des AESH : toujours pas de statut de la fonction publique, toujours pas de vrai salaire. Pire, une mise en place coûte que coûte des PIAL qui organisent la mutualisation-diminution de l'accompagnement apporté aux élèves en situation de handicap en qui imposent aux AESH une affectation sur plusieurs écoles ou établissements !

Se réunir dès maintenant pour défendre chaque revendication

Pour le SNUDI-FO, en cette rentrée scolaire, l'heure est à la résistance !

C'est ce qu'exprime le communiqué commun des fédérations de l'Education Nationale FNEC FP-FO, FSU, CGT Educ'action, SUD Education : *« Elles appellent les personnels à se réunir dès les premiers jours de la rentrée, y compris avec les parents d'élèves, pour lister les revendications et organiser les mobilisations nécessaires. Nos organisations soutiendront toutes ces actions qui doivent permettre de préparer une action nationale d'ampleur. Elles appellent les personnels à la grève le 23 septembre. Elles appelleront à poursuivre ces actions, en particulier dans le cadre d'une mobilisation interprofessionnelle. »*

C'est ce qu'exprime l'appel lancé aux AESH par la convention nationale du 30 juin *« à se constituer en comités départementaux, avec les organisations syndicales, à désigner leurs délégués en vue de l'organisation d'une nouvelle convention nationale le mercredi 15 septembre et à préparer dans les meilleurs délais la montée au ministère. »*

Le SNUDI-FO, dès cette rentrée, sera au côté des personnels pour préparer la mobilisation pour gagner sur toutes nos revendications :

- Abrogation de la loi *« de gestion de la crise sanitaire »* instaurant le pass sanitaire ! Aucune sanction, aucune pression vis-à-vis des personnels !
- Création immédiate des postes nécessaires et recrutement de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires !
- Augmentation de 20% de la valeur du point d'indice et augmentation indiciaire immédiate de 183€ nets mensuels pour tous !
- Abandon de la loi Rilhac et du projet de création d'un emploi fonctionnel de directeur et satisfaction de toutes les revendications sur la direction, en termes de décharges, d'indemnités, d'aide administrative et d'allègement des tâches !
- Abandon du dispositif des constellations, mises en place dans la logique de l'accompagnement PPCR, et retour au libre choix pour les personnels de choisir leurs formations !
- Un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH ! Abandon des PIAL !

Le SNUDI-FO invite tous les collègues à se réunir dès maintenant pour discuter de leurs revendications et des moyens de les faire aboutir. La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève couvrant la période de la rentrée scolaire.

Montreuil, le 31 août 2021